CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le 14 avril 2023 à 9 h 30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest.

Sont présents:

Margarita Lafontaine, conseillère n° 1 Marie-Blanche Richer, conseillère n° 2 Loren Allen, conseiller n° 3 Eddy Whitcher, conseiller n° 4 Gilles Asselin, conseiller n° 5 Nancy Lanteigne, conseillère n° 6 formant quorum sous la présidence de Denis Vaillancourt, maire.

Est également présent :

Maike Storks, directrice générale et greffière-trésorière Livia Bienvenue, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

ORDRE DU JOUR

- 1. AVIS DE CONVOCATION
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. VOIRIE
 - 3.1. Remplacement d'un ponceau sur le chemin de la Tour
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

109-0423 AVIS DE CONVOCATION

La directrice générale confirme que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil conformément à la loi.

L'assemblée est ouverte par le maire à 9 h 37.

110-0423 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il EST PROPOSÉ PAR : Loren Allen APPUYÉ PAR : Gilles Asselin

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée à l'unanimité

111-0423 VOIRIE REMPLACEMENT D'UN PONCEAU SUR LE CHEMIN DE LA TOUR

Le maire fait un rapport motivé au conseil concernant l'octroi d'un contrat à l'entreprise Excavation Désourdy Inc. Pour des travaux de réparation d'urgence au chemin de la Tour.

CONSIDÉRANT QUE le chemin de la Tour constitue la voie d'accès prioritaire qui dessert des résidences à Bolton-Ouest et à Saint-Étienne-de-Bolton;

CONSIDÉRANT QU'un tronçon du chemin de la Tour est impraticable à la suite des fortes pluies du 5 avril 2023 et que l'état continue à se dégrader en raison de la fonte des neiges accélerée;

CONSIDÉRANT QUE certaines résidences sont enclavées;

CONSIDÉRANT QU'il est urgent de procéder sans délai aux travaux;

CONSIDÉRANT QUE le maire a fait rapport de l'urgence à intervenir;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Excavation Désourdy Inc. est disponible cette journée même pour effectuer les travaux;

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur M. Bruno Lortie a émis une recommandation pour les travaux à effectuer;

CONSIDÉRANT QU'il y a une possibilité d'obtenir de l'aide financière;

Il EST PROPOSÉ PAR : Gilles Asselin APPUYÉ PAR : Marie-Blancher Richer

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest accepte la soumission de l'entreprise Excavation Désourdy Inc. au montant estimé de 38 775, 00 \$ avant taxes.

Adoptée à l'unanimité

112-0423 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions.

113-0423 CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il EST PROPOSÉ PAR : Margarita Lafontaine APPUYÉ PAR : Nancy Lanteigne ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De lever l'assemblée. Il est 10 h 06.

Maike Storks Denis Vaillancourt Directrice générale et greffière-trésorière Maire

Attestation

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.